Lorsque les administrateurs vérifièrent ce compte, ils s'aperçurent qu'il présentait un déficit d'environ un million cinq cent mille francs. Ils gardèrent le silence sur ce déficit pour ne point déprécier les actions de la Banque.

Les actionnaires ont trouvé, à la dernière réunion, lorsqu'ils ont connu ce fait, que les administrateurs avaient compris leurs intérêts d'une bien étrange façon.

Reconnaissant toute la responsabilité qui leur incombe, les administrateurs présents à cette réunion ont souscrit pour une somme de 2,000,000 afin de combler le déficit occasionné par les détournements de T'Kint.

Les actions de la Banque de Belgique étaient d'environ 25,000,000, elles se trouvent donc réduites de plus de moitié par le fait de ces détournements.

TENTATIVE D'ASSASSINAT. — L'instruction de l'affaire de tentative d'assassinat commise, le 28 février dernier à Liége, sur la personne de M. Villers, curé à Souverain-Wandre, vient d'aboutir au renvoi devant la cour d'assises de la province de Liége des sieurs Steenbusch et Hadmacker, ouvriers houilleurs, tous deux Allemands d'origine, qui avaient été arrêtés à la suite de cet attentat.

Ce crime est l'un des plus odieux qui aient été commis depuis longtemps dans la province. Il est résulté de l'instruction que ces deux individus, ce dit-il M. le curé le soir, dans un guet-apens, sous prétexte de le conduire auprès d'une femme malade, avaient bien réellement voulu le tuer, en lui portant sur la tête un coup de rille qui lui a fracturé le crâne. Le meurtre accompli, ils comptaient retourner au domicile de M. Villers, après avoir, au besoin, assassiné la servante. On sait que l'arrêté sur les lieux du crime d'un habitant de la commune avait pu les surprendre et les avait empêchés de mettre à exécution jusqu'au bout leur projet criminel.

Chronique Moderne faite à l'honorable M. Villers a mis plusieurs semaines sa vie en danger. Aujourd'hui, il est guéri; mais il est resté sourd d'une oreille.

Les auteurs de ce crime ont de détestables antécédents. Steenbusch a été condamné quatre fois pour vol en Allemagne: c'est à la suite de ces condamnations qu'il est venu habiter la Belgique.

UN EFFREUX ACCIDENT est arrivé aux charbonnages des Six-Bonniers, à Seraing. Quatre ouvriers maçons étaient occupés à la construction du revêtement intérieur en maçonnerie au nouveau puits creusé par ce charbonnage. Ayant voulu déplacer une pièce de leur échafaudage, ils prirent mal leur mesure et la pièce culbuta, les entraînant dans l'abîme. L'un d'eux put heureusement se raccrocher à l'échafaudage. Les trois autres furent précipités au fond du puits, c'est-à-dire à 60 mètres.

Ils périrent sur le coup. L'un d'eux était père de famille, les deux autres étaient garçons.

UN TRISTE ACCIDENT est arrivé jeudi soir sur le chemin de l'Etat à Tamines. Un serrefrein voulant monter sur la machine en marche, a buté contre un excentrique et est tombé si malheureusement que son bras a été écrasé sous les roues.

L'amputation de ce membre a dû être faite immédiatement.

La victime, dont le nom est Jules Broche, est native de Pipaix, près de Leuze.

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

Roubaix, le 8 mai 1876.

Monsieur le Rédacteur,

Nous ne voulons pas qu'en lisant cet article, on cherche à y découvrir une critique malveillante pour l'administration, ou pour quelques membres du conseil délégués en commission municipale; notre intention est seulement de rendre plus profitables les études sur la recherche d'un terrain propre à un second cimetière pour notre ville; recherches dont les résultats auraient pu être insignifiants, inutiles et incomplets, si, dès le début, des observateurs n'étaient venus apporter quelque lumière dans certaines questions hygiéniques, géologiques et autres, qui paraissaient avoir été inobservées tout d'abord.

Il paraît, Monsieur le Rédacteur, que les lettres des 22 avril et 3 mai dernier, insérées dans votre journal, à ce propos, ont un peu ouvert les yeux des partisans d'établir le lieu d'inhumation au Sud-Ouest au lieu du Sud-Est de notre ville, comme le bon sens et la raison indique, mais ne les leur a pas encore ouverts complétement, puisque, en me promenant avant-hier matin, j'ai remarqué que l'on faisait encore un relevé de plan pour un projet nouveau dans cette partie Ouest, contrairement aux raisons prévues par le décret du 23 prairial an XII. Il présente les mêmes inconvénients sur bien des points, notamment pour *l'écoulement des eaux, la nature du terrain, la distance des constructions, la dimension à pouvoir disposer, son endroit non solitaire, son altitude, son exposition, etc.*, enfin toutes causes d'insalubrité.

Cette question valant la peine qu'on s'en occupe sérieusement, je me permets, au risque de vous importuner, Monsieur le rédacteur, de venir une seconde fois en moins de huit jours vous exposer nos observations à ce sujet, que vous voudrez bien insérer dans les colonnes de votre journal, si vous le jugez à propos.

Le terrain en question aujourd'hui, présente le même inconvénient pour l'écoulement des eaux qui, après avoir coulé à ciel ouvert le long de la rue de Wasquehal — plus connue sous le nom de *Brondeloir* (Roubaix), — et du sentier qui longe le mur de clôture de la cour du couvent des Pauvres-Claires, la manufacture Emile Roussel, l'école des garçons en construction, et deux ou trois grands vergers, viennent se jeter dans le ruisseau du Tribbon près l'établissement de M. Vinchon.

Quant à la nature du terrain, il est identique à celui de la Maquellerie; c'est-à-dire, plastique-étanche, excessivement humide, et rencontrant le sable à une très-faible profondeur.

Cet endroit, déjà passablement entouré de maisons, est appelé à recevoir des constructions nouvelles très prochainement. La rue Cugnot, partant du carrefour de l'Epeule, vient d'être prolongée jusqu'au terrain en question, sur Croix, où des maisons sont aussi en construction, et nous savons, en outre, que la main va être mise à l'œuvre, dans quelques jours par plusieurs propriétaires, entr'autres MM. Piat et Vienne, qui vont en faire bâtir chacun cinq ou six.

Il faut dire encore que la rue Cugnot est aussi rapprochée, si pas plus, de la gare de Croix que celle de Roubaix, et que les habitants généralement peu riches du quartier de l'Epeule, viennent plus souvent prendre le train pour Lille et au-delà, à Croix plutôt qu'à Roubaix, autant par économie d'argent que de temps. Cet endroit déjà si fréquenté, le deviendra donc bien plus encore très-prochainement; et ce Cimetière comme ceux de la rue de Mouscrompagne, de la rue Nain et de la rue du Galon-d'Eau, ne pourrait servir un quart de siècle.

Je pourrai, Monsieur le Rédacteur, vous citer encore une foule de raisons militant en défaveur de ce second choix de terrain par *quelques-uns* des membres de la commission municipale du Cimetière, qui ne veulent point se rendre à l'évidence des bons conseils que leur donnent d'autres personnes, qui ont déjà étudié cette question; mais je craindrai entraîner vos lecteurs dans de trop longs détails; j'espère néanmoins que les raisons déjà citées les ramèneront dans une meilleure voie.

Pour terminer, nous vous dirons seulement, que nous avons tout lieu de croire, que pour un second cimetière à Roubaix, on ne saurait mieux aller l'établir que sur le versant de *Barbieux* vers le chemin-pavé de l'Empenpont, ou sur celui des *Hauts-Champs*, vers le chemin-pavé d'Hem. Sur l'un ou l'autre de ces deux points, nous resterions, au moins, sur notre territoire, et n'indisposerions pas un voisin chez qui on ne peut aller établir un Cimetière que lorsqu'il est bien démontré qu'on ne peut pas faire autrement.

De plus, les eaux saturées de suintement du Cimetière à l'un ou l'autre de ces deux derniers endroits, au lieu de traverser Roubaix, charriées par le Trichon, s'écouleraient dans le ruisseau de la Potennerie, en dehors de la ville.

Sortir d'entre les limites du chemin des Couteaux, au Nord, et celui de Barbieux, au Sud; c'est-à-dire de la partie Nord-Est, Est ou Sud-Est, ne serait point sage.

Agréez, etc.

Le même habitant de Roubaix-Ouest, qu'il y a cinq jours.

Faits divers

— MORT DE MOHAMMED-BOU-AZID, CHEF ALGÉRIEN. — Un des chefs arabes les plus riches et les plus considérés dans notre colonie d'Algérie vient de mourir dans sa propriété, sise à une lieue à peine de la ville.

Si-Ali-Mohammed-Bou-Azid est mort à quatre-vingt-six ans. Depuis 1835, où il se rallia à la France, il ne cessa de lui être fidèle. Il combattit dans nos rangs contre Abdel-Kader, et malgré son profond attachement à la foi musulmane, il resta sourd à toutes les prédications des marabouts fanatiques qui soufflaient la révolte.

Non-seulement il servit activement la France dans toutes les insurrections algériennes, mais il se distingua encore sur les champs de bataille de Crimée et du Mexique. Dans cette longue série de combats sous nos drapeaux, il avait reçu onze blessures. Il était devenu officier de la Légion-d'Honneur.

De ses trois fils, deux sont morts en se battant pour la France.

Sa mort est une grande perte pour la cause de la civilisation française en Algérie.

— La cour de cassation (chambre des requêtes) a rejeté le pourvoi formé par le gérant de l'*Univers* contre l'arrêt de la cour de Paris qui a donné raison au propriétaire du magasin de la *Mère de famille*.

— Le *Petit-Lyonnais* annonce que, sur la demande de M. Andrieux, M. Souvanau, condamné le 3 octobre 1874 à deux ans d'emprisonnement dans l'affaire des arrestations illégales au 4 septembre, vient d'être gracié.

Par décision du Président de la République, rendue le 1er mai, sur la proposition du ministre de la guerre, il lui a été accordé remise du restant de sa peine, qu'il subit à la maison centrale de Riom.

— On fait très grave s'est passé rue Monge, derrière l'église Saint-Médar, à Paris, dans la nuit de dimanche. Deux messieurs, insultés par une bande de vauriens, vers minuit et demi, dans le haut de la rue Monge, prièrent deux agents d'intervenir. Les agents aperçurent, en effet, un groupe de quatre individus arrêtés à quelques mètres plus loin.

Vous injurier les passants, leurs dirent-ils, tâchez de rester tranquilles, ou nous serons obligés de vous conduire au poste. Alors un de ces individus siffla d'une façon particulière, et bientôt une trentaine d'hommes en blouse entourèrent les gardiens de la paix. La position des deux soldats était vraiment critique. D'abord ils repoussèrent les agresseurs à coups de poing, mais se voyant pressés, bousculés, meurtris, pouvant à peine respirer, ils tirèrent leurs sabres et essayèrent de se dégager en intimidant les assaillants; au contraire, ceux-ci se ruèrent, ils furent obligés de faire usage de leurs armes. Un charretier d'Ivry, dans la bagarre, reçut un coup de sabre dans le ventre. Fort heureusement quatre ou cinq agents vinrent alors dégager leurs camarades, et les trente ou quarante individus, qui les avaient attaqués prirent la fuite. Le charretier blessé fut transporté par les agents à la Pitié; il y est mort hier.

Le commissaire de police du quartier a commencé immédiatement une enquête, et trois individus, inculpés d'avoir fait partie de la bande qui a assailli les agents, ont été arrêtés.

— Une révélation bien étrange, tellement étrange qu'elle nous paraît avoir une ressemblance prononcée avec le volatile aquatique vulgairement appelé canard, nous arrive des bords du Cape Fear River (Caroline du Nord) par la voix du *Messager franco-américain*. Le maréchal Ney, qui fut fusillé nous dit l'histoire, le 7 décembre 1815, le maréchal Ney serait mort non pas le jour de son exécution, mais bien au mois de novembre 1840, dans le comté de Rowan (Caroline du Nord), où il vivait depuis assez longtemps sous le nom de Peter-Stuart Ney.

Voici les faits tels que nous les tenons de la rumeur publique: Le jour fatal, en passant devant le peloton d'exécution, le maréchal remarqua que les soldats qui le composaient avaient jadis combattu sous ses ordres; jugeant donc qu'ils devaient ne se prêter qu'avec répugnance à la besogne qui leur était imposée, il murmura à voix basse, assez haut pourtant pour être entendu d'eux, ces simples mots: « Visez haut. » Puis il donna le commandement de: feu! les douze coups partirent et le maréchal se laissa tomber à terre sans avoir été même égratigné par une balle.

On le regarda immédiatement comme mort; son corps fut remis à des amis qui le dirigèrent sans tarder sur Bordeaux, où il s'embarqua quelques jours après en qualité de matelot sur un bâtiment faisant voiles pour Charleston (Caroline du Sud). C'est là qu'il débarqua le 7 janvier 1816. Il s'y établit comme professeur et demeura longtemps, notamment dans la famille Sherrill, où il fut le précepteur de M. O. Sherrill, demeurant actuellement à Newton (Caroline du Nord).

Il n'aimait guère, paraît-il, parler de sa vie passée, de ses batailles, de ses victoires et de ses épreuves. On cite pourtant deux occasions où il laissa échapper le secret de son identité.

Un des moyens qu'on employait pour le faire parler était de lui faire abandonner pour un moment ses habitudes de sobriété. Un ou deux verres de cognac lui avaient vite délié la langue. Une fois qu'on l'avait fait boire, ainsi plus que de coutume, on s'amusa à le hisser sur un cheval, et lui alors de s'écrier: « Qu'est-ce que cela signifie? Est-ce qu'on jette le duc d'Elchingen sur un cheval comme un sac de farine? Descendez-moi d'ici. »

La seconde circonstance dont nous voulons parler se rattache à la mort du fils de Napoléon, le duc de Reichstadt; quand cette nouvelle lui fut annoncée, Peter Stuart Ney en fut sur le coup tellement accablé, qu'on craignait de le voir attenter à ses jours. Il avait jusqu'alors exprimer quelquefois l'espoir de revoir la France; il n'en parla plus depuis ce moment, si ce n'est sur son lit de mort, où on l'entendit plus d'une fois murmurer: « O mon pays! ô mon pays! si je pouvais seulement mourir en France! »

Après sa mort on trouva dans ses papiers un long manuscrit autographe que l'on suppose être une autobiographie. Ce manuscrit fut remis par l'exécuteur testamentaire du maréchal, M. John Ford, à un membre de la New-York Historical Society, M. Pinney-Miles, sur la promesse de celui-ci, promesse qui n'a jamais été tenue d'ailleurs, de s'en servir pour éclaircir la question de savoir si Peter S. Ney était bien en effet le maréchal Ney.

Le motif qui aurait poussé le maréchal à ne pas se faire connaître aurait été la crainte que la révélation des faits ci-dessus relatés ne fût une source de persécution contre ceux qui lui avaient sauvé la vie le 7 décembre 1815.

DANGER DES TIMBRES-POSTE. — Une personne de Detmold s'est empoisonnée le sang en collant un morceau de papier de timbres-poste sur une blessure qu'elle s'était faite à la main. Il en est résulté, paraît-il, une enflure du bras entier.

Ce même fait s'est produit à Barmen.

— L'ex-membre de la Commune, Babick, dont la raison était très ébranlée, vient de la perdre tout à fait, écrit-on de Genève.

Babick, on le sait, est le plus chaud adepte de la religion *fusionienne*, fondée par M. de Tourelle. Les fusionniens peuvent se marier autant de fois que la fantaisie les prend. L'infortuné Babick épousa, il y a un mois, en septième noces, une pétroleuse de Lyon assez volage, qui le planta là au bout de huit jours pour aller vagabonder en Italie. Babick fut très affecté de cet abandon et donna des signes alarmans de folie.

Mardi dernier, la bande de communards réfugiés se trouvait au café de la Banque tenu par Spuller, rue de Hollande, lorsque le malheureux aliéné, grimpant sur l'appui d'une fenêtre et levant les bras en l'air, s'écria:

— Citoyens, mes amis, je m'envole aux cieux!

Et il se précipita dans le vide. L'étage étant peu élevé, on le releva simplement contusionné, mais évanoui.

L'ancien vidangeur Lefrançais était au nombre de ceux qui lui prodiguèrent les premiers et leurs railleries. Des démarches ont été faites pour faire admettre Babick dans une maison d'aliénés.

Jourde, expulsé de Stratsbourg, vient d'arriver à Genève. Ses anciens collègues lui ont offert un lunch au café de la Banque, lieu ordinaire de leurs réunions.

CHOSES ET AUTRES

***

Encore M. Prudhomme, il montra un jour à son jeune héritier un train de chemin de fer roulant à toute vitesse:

— Admire, mon fils, la sage prévision de la Providence, qui a permis qu'on inventât les chemins de fer juste au moment où on devait supprimer les diligences.

***

Le succès que mademoiselle Sarah Bernhardt vient de remporter au Salon excerce, paraît-il, une néfaste influence dans le monde des théâtres et trouble les cervelles de nos plus aimables comédiennes.

C'est ainsi qu'hier une actrice d'un théâtre de genre a manqué sa répétition. Interpellée à ce sujet par son directeur, l'actrice a répondu:

— Je n'ai pas pu venir, j'avais un buste à finir!

***

Calino est en service depuis hier. Ce matin, son maître le sonne, et lui demande de l'eau bouillante.

— Je vais en faire chauffer, monsieur, répond Calino.

Un quart d'heure après, nouveau coup de sonnette.

— Eh bien, mon eau bouillante?

— Tout de suite, monsieur.

Cinq minutes se passent encore. Cette fois, la sonnette s'agite furieusement. Calino paraît une bouilloire à la main.

— Voici, monsieur.

— Enfin... mais elle est complétement froide!

— Ça ne m'étonne pas, monsieur, je viens de la changer, parce que l'autre ne bouillait pas assez vite.

Journal de la jeunesse.—Sommaire de la 180e livraison (13 mai 1876).— TEXTE: La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Les colosses de la vallée heureuse, par Louis Rousselet. — Les travailleurs nocturnes, par Mme de Witt. — Christ's-hospital, par Aunt Mary.

DESSINS de Lix, Thérond, Philippoteaux, etc.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris ce matin:

«Il n'y a pas moins de quatre-vingt orateurs inscrits dès maintenant en faveur de l'amnistie. En voir la liste complète dans l'ordre d'inscription.

» M. Clémenceau, Edouard Lockroy, Georges Perrin, Allain Targé, Floquet, Girault, Turigny, Talandier, Louis Blanc, Naquet, Mallier-Montjau, Bouchet, Henri Brisson et Maigne.

»Il faut ajouter que les auteurs de propositions non compris dans cette liste ont le droit de parler lorsque leur proposition vient en discussion. »

—

La *Gazette des tribunaux* publie une circulaire adressée par M. le garde des sceaux aux procureurs généraux et dans laquelle il leur recommande de visiter périodiquement, les arrondissements de leur ressort et y lit le passage suivant:

« Vous n'ignorez pas qu'au lendemain des dernières élections un certain nombre de plaintes me sont parvenues sur l'attitude de quelques magistrats, et notamment de plusieurs juges de paix qui, contrairement à mes instructions formelles, ne se seraient pas tenus en dehors des compétitions des partis et de la lutte électorale. Je vous ai communiqué ces plaintes en vous demandant de m'adresser les renseignements que vous pourriez recueillir. Les rapports que j'ai reçus de vous et de vos collègues, ont laissé parfois dans mon esprit des doutes que vous auriez été en mesure de dissiper si vous aviez procédé par vous-même à des enquêtes sur les lieux. »

—

Petite bourse du soir:

Emprunt,	105.20.
Turc,	12.47.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

LE TRAITÉ ITALO-BELGE.

Bruxelles, 10 mai. — Le ministre des affaires étrangères a déposé aujourd'hui à la Chambre des représentants un projet de loi tendant à rapporter, d'accord avec le gouvernement italien, le traité de commerce et de navigation avec l'Italie.

L'AFFAIRE DE SALONIQUE.

Vienne, 10 mai. — On mande de Salonique qu'une frégate turque portant le gouverneur, le commissaire de la Porte et les commissaires de la France et de l'Allemagne, est arrivée aujourd'hui dans cette ville. On y attend le *Radetzky* vapeur de guerre autrichien

LA CONFÉRENCE DE BERLIN.

Berlin, 10 mai. — M. Novikof, ambassadeur de Russie à Vienne, est attendu ici aujourd'hui.

Le comte Andrassy a eu cette après-midi un assez long entretien avec le prince de Bismark.

L'EXPOSITION DE PHILADELPHIE.

Philadelphie, 10 mai. — L'exposition a été ouverte aujourd'hui par le président Grant en présence de l'Empereur et de l'Impératrice de Brésil, des ministres, des juges et des membres du Congrès, des autorités civiles et militaires et de plus de 50,000 spectateurs.

Il a prononcé un discours dans lequel il a dit: Les nations étrangères ont été invitées pour témoigner le désir ardent qu'a l'Amérique de cultiver l'amitié des membres de la grande famille des nations. Il les remercie cordialement d'avoir répondu si généreusement à son appel, leur souhaite la bienvenue. L'orchestre a joué les hymnes nationaux de toutes les nations.

Le temps est magnifique.

LA GUERRE EN ORIENT.

Raguse, 10 mai. — Mouktar-Pacha a réussi hier à ravitailler Piva.

Constantinople, 10 mai. — Un télégramme officiel de l'Herzégovine confirme la nouvelle du ravitaillement de Piva par les troupes turques qui, ni en allant à Piva ni en revenant à Gatchko, n'ont rencontré d'insurgés sur leur route.

Progrès de l'ART **Dentaire** Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs.

Edouard VERBRUGHE, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges.

Roubaix, rue de l'Espérance, 6. Roubaix

MAISON A PARIS

4, Boulevard Poissonnière 4.

NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas emplir la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir des dents chancelantes. — *Succès garanti.*

COMMERCE

Avis divers

ANVERS, 10 mai. — *Café*. — On a fait à livrer, 800 balles St-Domingue du Cap, attendu par voilier via Cherbourg à 46 1/4 cents tel quel par 1/2 kil. consommation.

Laines. — On a traité 18 balles laine d'Australie.

Pétrole. — Marché en hausse. On a payé le disp. fr. 28, le cour. du mois 27 1/2, juin 00, jui l. 00, août 00. sept. 29 1/2, octobre 00, 3 derniers mois 00. On cote: disp. 28, cour. du mois 27 3/4, juin 28 1/4, juillet 28 3/4, août 29, sept. 29 1/2, oct. 00, 3 derniers mois 00, 4 de de 30.

HAVRE, 10 mai. — *Deux heures*. — Notre marché aux cotons est toujours fort peu animé et la tendance continue d'incliner en faveur des acheteurs. Sauf un bloc d'environ 600 B. Sorocaba disp. (et remontant à hier), laissé en baisse à fr. 67, l'on a cote que des bagatelles au début de la journée. Les cours du très ordinaire New-Orléans nouveau rouleut de fr. 76 à 78; bas dito, fr. 68; très ordinaire Georgie, fr. 75, et ordinaire Sorocaba, fr. 70.

A livrer, la demande est nulle et les cours sont purement nominaux, sur la base de: fr. 76 à 77 le *low-midd*. New-Orléans; fr. 75 à 76 le même classement en Georgie; fr. 55 le *good-fair* Oomra; fr. 54 le *fully-fair* dito, et fr. 53 le *fair* dito.

Les cafés sont demandés par la spéculation, à la baisse établie. On vient encore de laisser 1,200 s. Haïti, Cap. à livrer par *Leone* solde, au cours précédent de fr. 88 les 50 kil., (ent.

Les laines restent à peu près en même position, avec quelques affaires pour les plus pressants besoins de la consommation. Nous avons eu à noter, ainsi, aujourd'hui, en deux lots, 130 B. B.-Ayres, suint, de fr. 1 42 1/2 à 1 77 1/2 le kil.

Quatre heures. — Notre marché aux cotons se ferme avec un peu plus de mouvement, grâce à quelques achats de la consommation dans les provenances d'Amérique et les Oomra disp.

Les ventes notées jusqu'à quatre heures vont, en somme, à 1,002 B., la totalité en disp., y compris: 146 B. des E.-Unis, à divers prix: 602 B. Sorocaba, à fr. 67, et 250 B. Oomra, de fr. 55 à 56 50.

A terme, peu de mouvement, aujourd'hui. — On n'a traité que du *low-mid*. N.-Orléans, sur juin-juillet, à fr. 72.

Pas de nouvelles affaires en cafés, de gré à gré. — Aux enchères, par contre, il a été adjugé cette après-midi, pour cause d'avaries: 509 s. Haïti, de fr. 80 à 81 les 50 kil., ent., et 2,445 s. Manille, de fr. 98 à 101.

Cours commerciaux de la Bourse de Paris.

du 10 mai. — 6 heures du soir

Huile de colza	80	..	..	id. mai	66	50	61 .
id. courant	78	75	..	Saffinés	142	. à	143 .
id. juin	80	50	..	Farine 8 m. c.	60	75	..
id. juill t aout	81	.	..	id. mai	61	50	..
id 4 derniers	82	25	..	id. mai-juin	61	50	..
id. 4 prem.	83	75	..	id. juil-août	63	..	..
Huile de lin d.	66	25	..	Farine sup.	58	..	..
id courant	66	..	..	id mai	58	25	..
id juin	66	..	..	id. mai juin	58	5	..
id. juillet aout	66	50	..	id. juil-août	60	25	.
id 4 derniers	67	..	..	Darblay	63	..	..
id. 4 prem.	..	..	..	Blés courant	27	50	..
Spiritueux d	47	50	48 .	id. mai	27	75	..
id. courant	48	47	75 ..	id. mai juin	28	.	..
id juin	48	48	25 ..	id juil-août	29		..
id. juillet aout	48	50	..	Seigle courant	17	25	50 ..
id. 4 der.	51	.	..	id. mai	17	75	18 ..
Sucre 88 d. 10/13	52	50	..	id. mai juin	18	.	..
id. 7/9 disp	52	50	..	id. juil-août	18	25	..
id. blanc 3 c.	69	.	..				
id. 4 octobre	61	5	62. 0.				

Cours officiels de la Bourse

9 mai. — 5 h. soir.

Huiles de colza en f. d.	80	75		Certificat de sortie	75	50	
id. en tonnes	82	25		Mélasse de 1.000 k. d. R	50	8	75
id. épurées	90	25		id. de raffinerie	60	50	à 10
Huiles de lin en fûts d.	66			Spiritueux 1er jus gté	48	.	à ..
id. en tonnes	67	50		Farines 9 m. 100 k. d.	61	75	..
Sucre 90 d. s. 10/13 d.	54	.		id. supérieur	58	75	..
id. 7/9 disp.	60	..		Suifs	90		
id. blanc 3 disp.	62	75	.. ..	Huiles	100		
id. bonne sorte	143	..		Riz	100		
Cacaos 100 k. Para	170			Guayaquil	150		
Cafés 100 k. ent. livr	220			Trinité	170		
id. Haïti	100			Caraque	200	à	400
id. Ceylan	191						
id. bonne sorte	143	.					

BOURSE DE LILLE

Valeurs.	Crs pr.	Crs du 10 mai
Courcelles-Le	1005 «»	»900 »» »»» «»
Crespin-lez A	235 «»	«»« «» «»« «»
Marly . .	500 «»	495 »« »»» »»
Anneulin-D.	420 »«	»»» »« «» »»
St-Aldegonde	»»»» »»	»»» »» »»» »»

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 du 10 MAI

SUCRES	Cours offic.		offert		Demand	
Sucre ind. 88 degr	. .	..	..	..	..	..
— — n° 7 à 9	. .	..	..	..	..	..
— en sacs 6 à 7. 1.	146 50	..	..	..	..	..
Sucre r	..	..	..	..	..	..
— 12	..	..	..	..	..	..
Sucre betterave, disp.	..	..	..	..	..	..
— — courant logé.	..	..	..	..	..	..
—fin, tre q. dis. au	..	..	..	..	..	..
— — courant logé	48	..	..	..	..	..
— Mélasse dispon.	40	..	..	..	..	..
— — à livrer.	..	..	..	..	..	..
— —4 janvier	..	..	..	..	..	..
— — 4 d'été	48 50	..	..	..	..	..
— — 4 derniers	50	..	..	..	..	..
— — 1 proch.	..	..	..	..	..	..

COURS DES HUILES DE LILLE DU 10 MAI

	SUCRES l'hectolitre		GRAINES l'hectolitre		TOURTEAUX les 1000 kil.	
Colza.	79 ..	.. ..	34 ..	36 50	30 50	31 50
— p. q	.. ..	.. ..	.. ..	..	..	..
Œillette, bon goût	.. ..	.. ..	36 ..	40	30 50	..
— rousse.	.. ..	.. ..	.. ..	..	..	..
Cameline	60 50	.. ..	18 ..	24 ..	28	.. ..
Chanvre	.. ..	.. ..	.. ..	..	18	.. ..
Lin du pays	62 50	..	32 ..	35 ..	26 50	.. ..
Lin étranger	58 57 50	..	24 ..	25	26 27 50	.. ..

BERGUES, marché du 8 mai

Blé nouveau.	—	—
Blé froment.	20	69
Blé roux	19	70
Blé, 1re qualité	21	60
Blé, 3e qualité	19	40
Hausse de fr. 59 c. à l'hect. de blé.		
Seigle	—	—
Orge	13	77
Avoine	11	13
Fèves	22	85
Haricots.	25	74
Pois jaunes.	—	—
Pois bleus	21	33
Vesces.	—	—
Œillette.	—	—
Cameline	—	—
Graine de lin	—	—

Colza d'hiver	—	—
Pommes de terre.	8	40
Fromage vieux	103	33
Beurre en bloc, 1re qualité.	3	80
Idem 2e qualité	3	04
Idem 3e qualité	2	80
Beurre, le kil., en pièce	2	88
Œufs, le cent.	6	70
Lin, le kilo et demi	2	21

BERGUES, marché aux porcs du 8 mai 216 porcs.— Prix moyen du kil., 1 fr. 23 c. Poids moyen, 130 kil.

MARCHE D'ORCHIES du 8 mai.

Blé blanc 187 ,	1re qual.	0	0	0	0
— —	2e —	0	0	0	0
— —	3e —	0	0	0	0
Blé gris 187 ,	1re qual.	0	0	0	0
— —	2e —	0	0	0	0
— —	3e —	0	0	0	0
Blé blanc 1875	1re qual.	23	00	0	0
— —	2e —	22	00	0	0
— —	3e —	21	00	0	0
Blé gris 1875,	1re qual.	22	00	0	0
— —	2e —	21	00	0	0
— —	3e —	20	00	0	0
Seigle 1re qualité		15	50	0	0
— 2e —		14	50	0	0
Blé de semence	1re qual.	0	0	0	0
—	2e —	0	0	0	0
—	3e —	0	0	0	0
Avoine 1875	1re qual.	11	50	0	0
—	2e —	10	50	0	0
—	3e —	9	50	0	0
Fèves		22	0	24	0
Colza nouveau		25	0	27	0
Graine de lin		25	0	27	0
Cameline		15	00	17	0

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

			A trois mois.				
3 0/0	Amsterdam	. .	207 1/4 à	207 1/2	et	4 0/0	
4 0/0	Allemagne	. .	199 1/4 —	199 1/2	—	4 0/0	
6 1/2	Madrid	. .	400 .| . —	401 .| .	—	4 0/0	
5 .|	Barcelone	. .	502 1/2 —	503 1/2	—	4 0/0	
5 .|	Lisbonne	. .	544 1/2 —	545 1/2	—	4 0/0	
5 .|	Vienne	. .	206 1/2 —	207 1/2	—	4 0/0	
	Trieste	. .	.| . —	.| .	—	4 0/0	
6 1/2	Saint-Pétersbourg	. .	312 1/2 —	293 1/2	—	4 0/0	
			A courte échéance				
2 0/0	Amsterdam	. .	206 7/8 —	207 1/8	et	4 0/0	
4 0/0	Allemagne	. .	198 .| . —	199 1/4	—	4 0/0	
6 0/0	Madrid	. .	399 .| . —	399 .| .	—	4 0/0	
6 0/0	Barcelone	. .	503 .| . —	505 .| .	—	4 0/0	
6 0/0	Lisbonne	. .	541 1/2 —	542 1/2	—	4 0/0	
5 .|	Vienne	. .	206 1/2 —	207 1/2	—	4 0/0	
	Trieste	. .	.| . —	0/0	—	4 0/0	
6 1/2	Saint-Pétersbourg	. .	312 .| . —	313 .| .	—	4 0/0	

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

			A trois mois				
2 .|	Londres.	. .	25 12 1/2 à	25 22 1/2	en	2 0/0	
2 1/2	Belgique	. .	1/16 p. —	1/16 p.	—	2 1/2	
5 0/0	Italie	. .	7 88 p. —	7 88 p.	—	5 0/0	
4 .|	Suisse.	. .	1/16 p. —	3/16 p.	—	4 .|	
			A courte échéance				
2 .|	Londres	. .	25 10 1/2 —	25 21 1/2	en	2 0/0	
2 1/2	Belgique	. .	1/16 p. —	1/16 p.	—	2 1/2	
5 0/0	Italie	. .	8 18 p. —	7 78 p.	—	5 0/0	
4 .|	Suisse	. .	pair p. —	1/8 p.	—	4 .|	

Billets de banque étrangers

Anglais	25 12 1/2 à 25 15
Belges.	1/4 perte à pair.
Italiens	6 1/2 à 6 3/4 perte
Russes	2 24 .| . à 2 25 fr
Allemands	le marck. 1 22 1/2 à 1 24
Autrichiens	le florin 2 05 à 2 07 .|.

Matières et Monnaies

Or en barre 1000/1000 le kil.	3.434 44	pair
Argent en barre 1000/1000	216 50	195 à 197 0/00 perte
Pièces de 20 francs.		Pair.
Souverains anglais	25 06 .|.	à 25 11 .|.
Onzièmes espagnols	.. ..	à
— indépendante	.. ..	.. ..
piastres mexicaines	74 .50 .|	0

Lire le traité des

Maladies chroniques

Par le Dr